

Séance extraordinaire du 26 juillet 2016**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

1.1 Constatation de l'avis de convocation.

1.2 Adoption de l'ordre du jour.

2. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2.1 Octroi de contrat pour l'installation de la fosse septique.

2.2 Demande de C.A. pour la descente de canots et kayaks.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **26 juillet à 9 h** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard Gilles Robillard
 Michel Lavigne Jean-François David

Mesdames Odette Hébert et Chantal Crête ont motivé leur absence.

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

1 personne assiste à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les en remercie.

1.1**Constatation de l'avis de convocation.**

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier indique que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil municipal.

1.2

257-07-2016

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2.**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

Monsieur Michel Lavigne se retire de la table des délibérations puisqu'il ne peut prendre part aux discussions, ni au vote. Le quorum est maintenu.

2.1

258-07-2016

Octroi de contrat pour l'installation de la fosse septique.

CONSIDÉRANT l'évaluation budgétaire présentée par la firme MEI Assainissement pour l'installation d'une nouvelle fosse septique pour la Mairie et la salle communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a retenu pour sa station de pompage l'option Simplex;

CONSIDÉRANT QU'une invitation à soumissionner a été transmise à trois fournisseurs soient Wilfrid David & Fils, Lavergne & Fils Excavation et Service d'excavation Jacques Lirette inc.;

CONSIDÉRANT QU'un plan d'installation de la firme d'ingénieurs BH Environnement, portant le numéro de dossier 16-IS-050 ainsi que son devis technique, ont été transmis aux fournisseurs afin d'obtenir des soumissions pour l'achat du matériel et l'installation de la fosse septique tel que requis;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont subventionnés à 100 % en vertu du programme TECQ;

CONSIDÉRANT la réception de deux soumissions :

- Wilfrid David & Fils 28 954.30 \$ avant taxes
- Service d'excavation Jacques Lirette inc. 34 000.00 \$ avant taxes

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation du directeur de l'urbanisme et de l'environnement;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil autorise une dépense de 28 954.30 \$ plus taxes à Wilfrid David & Fils pour l'achat du matériel et l'installation de la fosse septique conformément au plan d'installation soumis par la firme d'ingénierie BH Environnement;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-02000-723.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Éric Bordeleau, Directeur en bâtiment, en urbanisme et en environnement
Wilfrid Davis & Fils

Monsieur Michel Lavigne reprend son siège.

2.1

259-07-2016

Demande de C.A. pour la descente de canots et kayaks.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire procéder à l'aménagement d'une descente sur le lot 23-15 pour donner accès aux utilisateurs du quai pour les canots et kayaks;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prévoit l'aménagement de la descente avec des pierres nettes de rivière;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation du MDDELCC est nécessaire afin de procéder aux travaux;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil autorise monsieur Éric Bordeleau a demandé au MDDELCC un certificat d'autorisation pour l'aménagement d'une descente pour les canots et kayaks sur le lot 23-15.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Éric Bordeleau, Directeur en bâtiment, en urbanisme et en environnement

**3.
PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Certains citoyens partagent des commentaires et posent des questions.

**4.
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

260-07-2016

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 9 h 06.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Jocelyn Robinson
Directeur général et
secrétaire-trésorier